



## DECLARATION DE CONFORMITE

PPE – B0796 – SPARK - Casques de vélos

Déclaration de conformité CE selon le règlement (UE) 2016/425

Le fabricant ou son mandataire établi dans le Communauté

BELL SPORTS INC  
1 Rue Necker  
42001 Saint Etienne

déclare, sous sa seule responsabilité, que le produit suivant

Marque: BELL  
Nom B0796 – SPARK  
Type: Casque de vélos pour Cyclistes, utilisateurs de planches à roulettes et roller skates

est conforme aux dispositions du règlement (UE) 2016/425 et répond à la norme nationale, transposée par la norme harmonisée EN 1078 : 2012+A1:2012 et identique à l'EPI, qui fait l'objet de la certification délivrée par l'organisme notifiant relative à l'attestation d'examen de type CE

L'organisme notifié  
INTERTEK  
ESSEX CM14 5NQ  
UK  
Body 0362

A réalisé l'examen de type CE et émis l'attestation correspondante

LECFI00373707

Date d'expiration : 07.11.2023

St Etienne fait le 4 février 2019

Marie-Pierre MOINE  
European Operations Mgr  
Bell Sports Inc.